

<https://pierre-alainmillet.fr/Inauguration-de-la-troisieme>



# Inauguration de la troisième chaudière biomasse de Vénissieux

- DHD - Energies -

Date de mise en ligne : mardi 20 décembre 2016

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**C'était le dernier évènement du réseau de chaleur en 2016, le dernier organisé par la ville dans le cadre de la convention de gestion avec la métropole.**

**Un évènement heureux, l'inauguration de la nouvelle chaufferie biomasse, en fait la troisième chaudière biomasse du réseau de Vénissieux, après les deux premières qui sont dans la première chaufferie. Au total, trois chaudières de 6MW de puissance.**

Il faut rappeler que Vénissieux avait été une des premières villes à lancer le projet d'une chaudière biomasse en 2003/2004, chaufferie mise en service en 2005, dont les chaudières ont du être remplacées en 2010 après une décision de justice. Mais le réseau de Vénissieux fait partie des tout premiers réseaux qui ont évolué vers la biomasse, avec 40% de la production totale au début, 58% à partir de janvier 2017. ce qui place le réseau de Vénissieux parmi les 50 « ecoreseaux » du label AMORCE en 2016 sur les presque 600 réseaux qui existent en France.

Nous ne pouvons que nous féliciter de ce succès qui fait du réseau urbain de Vénissieux une réussite technologique, économique, sociale et environnementale.

- technologique, car c'est un des premiers réseaux totalement instrumenté pour une meilleure supervision avec des télérelevés de température et de consommation dans toutes les sous-stations. Les abonnés vont avoir en 2017 des données précises sur leur consommation et le bon fonctionnement de leur sous-station.
- économique, car malgré l'importance des investissements le résultat est un prix concurrentiel, qui place le réseau de Vénissieux à un tarif dans la moyenne des réseaux comparables. Bien évidemment, si ce réseau peut un jour bénéficier des tarifs de la chaleur des déchets, cela le placerait très vite dans les réseaux les plus efficaces économiquement.
- sociale, car ce tarif concurrentiel est garanti et stable, contrairement aux alternatives qui sont principalement basées sur le gaz, dont on sait qu'il est en train de remonter, et que sur une longue période, il peut monter fortement, descendre, remonter et que pour les familles populaires, c'est ce qui est le plus dangereux, se retrouver brutalement avec un rappel de charges important.
- environnementale, car c'est une très forte contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et en même temps avec une émission de poussières très contrôlée. La chaufferie de Vénissieux a un engagement avec le préfet meilleur que les normes européennes, et elle émet nettement moins que ses engagements avec le préfet.

C'est donc une réussite dont la ville est fière. Je ne peux que dire que dans ce contexte, le transfert de la compétence à la métropole « fait mal au cœur », et montre que les décideurs, ceux qui ont fait les lois et cette métropole, ne tiennent vraiment pas compte des réussites municipales. Mais ce qui nous importe désormais, c'est de lever les inquiétudes sur ce transfert à la métropole. Nous ne savons pas du tout comment la métropole va organiser le suivi de ce réseau en 2017. La ville avait affecté des moyens à ce suivi, moyens qui étaient financés par la redevance du réseau de chaleur. Or cette redevance sera perçue en 2017 par la métropole. La ville doit donc réaffecter ces moyens à d'autres missions, mais nous ne savons pas quels moyens la métropole va consacrer au réseau de Vénissieux.

C'est le sujet à suivre pour le début d'année 2017

Samia Belaziz, conseillère métropolitaine déléguée aux réseaux de chaleurs, qui est intervenu au nom de la

## Inauguration de la troisième chaudière biomasse de Vénissieux

---

métropole a bien sûr valorisé le travail passé de la ville et annoncé les ambitions de la métropole sur l'ensemble de ses compétences énergies dont les réseaux de chaleur. Nous sommes sûr que la métropole a les moyens de poursuivre la réussite du réseau Vénissien, mais je dois dire aussi que la métropolisation présente des risques. D'abord sur la transition, car nous avons un programme de travail important pour 2017. Mais aussi sur le fonds politique. Samia Belaziz a notamment évoqué le fait que la métropole allait permettre de créer un service public de l'énergie. J'avoue que je suis interrogatif, car ce sont ceux qui ont fait la loi MAPTAM créant les métropoles qui ont aussi défait le service public EDF-GDF et la loi de transition énergétique n'a pas du tout remis en cause les lois de déréglementation de l'énergie qui font la part belle aux producteurs privés.. Que décidera la métropole demain pour les concessions de réseau gaz et électricité ? un service public ou la mise en concurrence ?

A suivre donc aussi en attendant le « schéma directeur de l'énergie » sur lequel la métropole travaille.